

2e édition du concours national de plan d'affaires Plus de 200 candidats retenus

AEE
Libreville/Gabon

LE Premier ministre, chef du gouvernement, Emmanuel Issoze Ngondet, a officiellement lancé, le jeudi 27 juillet, au Méridien Réndama, la 2e édition du concours national de plan d'affaires.

Placé sur le thème : « *Opportunités d'entreprendre* », ce 2e acte réunit plus de 200 candidats dont l'âge varie entre 18 et 40 ans. Selon le ministre de la Promotion des petites et moyennes entreprises (PME), chargé de l'Entrepreneuriat national, Biendi Maganga Moussavou, le concours national de plan d'affaires est orienté vers la création d'un écosystème entrepreneurial et l'approche collaborative avec tous les acteurs.

L'édition 2017, qui démarre avec le lancement d'activités, est prévue pour s'achever fin décembre par l'organisation d'une cérémonie consacrant les meilleurs porteurs de projets



Photo : AEE
Le Premier ministre, chef du gouvernement, Emmanuel Issoze Ngondet, a ouvert les travaux de la 2e édition du concours national de plan d'affaires.



Photo : AEE
Le ministre des PME, Biendi Maganga Moussavou, lors de son allocution.

innovants et promoteurs. Elle s'articulera autour de trois étapes, a fait savoir le chef de projet, Dr Christian Nzengui.

« *La première étape consistera à développer une communauté ou un écosystème entrepreneurial par un protocole de collaboration avec les incubateurs, les partenaires institutionnels et les bailleurs de fonds. Une caravane de sensibilisation concernant tous les chefs-lieux de provinces sera mise en place. La seconde étape portera sur la sélection des projets. Les*



Photo : AEE
Une partie de l'assistance au lancement de cette 2e édition.

porteurs sont invités à s'inscrire pendant une période d'un mois allant du 4 au 29 septembre 2017 à l'Agence

nationale de la promotion des investissements (ANPI). Et la troisième étape sera consacrée à l'accompagne-

ment des meilleurs projets à la formation sur l'esprit entrepreneurial et au choix des lauréats par les membres du jury », a-t-il expliqué. Pour Emmanuel Issoze Ngondet, « *la pérennisation de ce concours va certainement contribuer à l'amélioration de l'environnement socio-économique. Elle apparaît alors comme une solution pertinente à la problématique de l'implication des jeunes dans le processus d'appropriation de notre économie. Elle renforce aussi notre capacité à lutter contre le chômage* ».

Soutien à l'entrepreneuriat des jeunes

Bientôt des incubateurs sectoriels dans les chefs-lieux de province

F.A.
Libreville/Gabon

AFIN d'améliorer l'employabilité des jeunes, le ministre de la Promotion des PME chargé de l'entrepreneuriat national, Biendi Maganga-Moussavou et la directrice exécutive de JA Gabon, Radia Garrigues, ont effectué des visites préparatoires à l'implantation, dès la rentrée prochaine, d'espaces d'incubation sectoriels pour les filières prioritaires retenues dans le Plan de relance économique.

Après la visite de Mouila effectuée le 15 juillet der-

nier, ils se sont rendus le vendredi 21 juillet 2017 à Port-Gentil.

Ces structures physiques seront mises en place par JA Gabon pour accompagner les jeunes et les entrepreneurs dans la création d'entreprises à fort potentiel de développement.

« *L'objectif est d'améliorer la compétitivité de nos entreprises au travers d'un mécanisme d'amélioration d'employabilité, d'une part, de ceux qui sont déjà formés ou des jeunes déscolarisés, et d'autre part, à les aider à avoir des idées de création d'entreprises, qui soient pertinentes et surtout fondées sur des méthodes, des savoir-faire, des pratiques*



Photo : Anita Jordanih'tsoumba
Radia Guarrigues, responsable du Programme JA Gabon.

entrepreneuriales et de la bonne gouvernance pour que nous ayons des entreprises performantes », a indiqué Biendi

Maganga-Moussavou lors de son passage à Mouila. Les incubateurs sectoriels verront le jour en 2017-2018 avec le concours de

l'Etat, de l'Union européenne, des établissements et des entreprises.

Il s'agit, pour la ville de Franceville, d'un incubateur pour les technologies de pointe et, pour Port-Gentil, (avec le CSP local) d'un autre pour les hydrocarbures. Les villes de Mouila (avec le Lycée technique Nyonda Makita), et Oyem accueilleront chacune un espace d'incubation spécialisé dans l'agriculture.

Ainsi, 100 jeunes seront formés chaque année à l'entrepreneuriat, à partir de la rentrée prochaine. Ils se feront accompagner dans l'élaboration de leurs projets.

Reprise de l'exploitation du Kévanzingo dans le Woleu-Ntem

Les petits exploitants reconnaissant envers Estelle Ondo

F.A.
Libreville/Gabon

APRES la reprise annoncée de l'exploitation du kévanzingo dans la province du Woleu-Ntem au prix d'une lutte acharnée, les petits opérateurs économiques du secteur forêt de la province du Woleu-Ntem se sont réunis, à deux reprises, la semaine dernière autour du président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises et industries (CGPMEI), Emmanuel Zue. Au cours de ces réunions

de concertation, il était question de faire le point sur l'état de la filière dans la province. Mais surtout de remercier la ministre Estelle Ondo pour son soutien actif à la reprise de cette activité qui constitue une source de revenus importante pour ces opérateurs économiques.

« *Le soutien apporté par la ministre Estelle Ondo aux petits exploitants forestiers de la province est incontestable, au regard du contexte économique qui chaque jour devient difficile. Elle nous a tous redonné espoir* », a confié Emmanuel Zue. Pour le président de la



Photo : AEE
Le président de la CGPMEI, Emmanuel Marcos Zué.

CGPMEI, l'efficacité de cette action ne peut être possible que grâce au concours des opérateurs

économiques eux-mêmes et aux agents sur le terrain. Les récentes réunions organisées dans ce cadre par

les petits exploitants du secteur forêt-bois ont permis à ces derniers, a-t-il indiqué, de prendre des résolutions pour le bien de tous.

« *Ces rencontres que nous venons de tenir devraient nous conduire à une meilleure implication des exploitants de la province dans les actions de madame la ministre Estelle Ondo. Nous avons tous compris qu'il n'est plus question qu'elle continue à se battre toute seule pour le bien-être des populations du Woleu-Ntem sans notre soutien* », a souligné Emmanuel Zue.

Brèves

Cameroun/La production cacaoyère siphonnée par le Nigeria

Une partie importante de la production cacaoyère de la région du Sud-Ouest du Cameroun, l'un des plus importants bassins de production du pays, échappe totalement à la comptabilité nationale, parce qu'elle est frauduleusement exportée vers le Nigeria. L'information, qui n'a pas été détaillée par les opérateurs de la filière, a été révélée le 26 juillet 2017 à Yaoundé au Cameroun, au cours d'une réunion préparatoire au lancement de la campagne cacaoyère 2017-2018. A en croire les opérateurs de la filière cacao, la ville de Mamfé est la plaque tournante de cette expatriation de la production cacaoyère camerounaise vers le Nigeria, pratique pour laquelle les exportateurs locaux demandent une intervention à la fois urgente et énergique du gouvernement.

RD Congo/La libéralisation du secteur des assurances est en marche

En République démocratique du Congo (RDC), le monopole exercé sur le secteur des assurances par l'Etat devrait connaître son terme cette année. En effet, Eric Mboma, directeur de l'autorité de régulation des assurances du pays, a indiqué que sa structure a déjà reçu des requêtes d'au moins quinze compagnies désireuses de s'implanter dans le pays, suite à la publication d'une lettre d'intention par l'autorité en juin dernier.

RD Congo/Gécamines réfute les soupçons de « détournement de fonds » de Global Witness

Gécamines refuse d'être impliquée dans la disparition de 750 millions de dollars de revenus miniers destinés au Trésor entre 2013 et 2015. Dans son rapport basé sur des données de l'ITIE, l'organisation soupçonne en effet la compagnie minière et ses dirigeants de « détournement » de fonds via des « versements suspects ». D'après le communiqué de presse de Gécamines parvenu à l'Agence Ecofin, la compagnie déclare avoir développé une stratégie visant à se doter de son propre outil de production (rachat d'actifs stratégiques, investissement directement productif), afin de redevenir une société minière de premier plan.

Afrique du Sud/La production de maïs de 2017 à la hausse

En 2017, la production sud-africaine de maïs devrait désormais se chiffrer à 15,969 millions de tonnes, soit 2,4% de plus que prévu en juin (15,6 millions de tonnes), rapporte Reuters, qui mentionne le Crop Estimates Committee (CEC). Ce volume comprend 9,507 millions de tonnes de maïs blanc et 6,462 millions de tonnes de maïs jaune. D'après le CEC, le relèvement des prévisions tient essentiellement à une amélioration des rendements de la céréale au niveau de la ceinture de production du maïs, grâce à de bonnes conditions météorologiques.